MANUEL D’INSTALLATION - MANUEL D’UTILISATION

MANUEL D’ENTRETIEN

MODELE CH95 CH96

INFORMATION DE SECURITE

- Effectuer l'installation en respectant toutes les indications de ce manuel
- On ne doit brûler ni ordures, ni mauvaises herbes, ni déchets, ni aucun autre type de matière qui ne soit pas du bois de chauffage dans cette cheminée/insert.
- ne réaliser aucune modification non autorisée par le fabricant sur la cheminée/insert.
- Utiliser seulement les pièces d'origine de FOCGRUP ou des éléments recommandés.
- En cas de présence d'enfants à proximité de la cheminée/insert, il est recommandé de les en protéger par un dispositif de protection.
- L'installation de cette cheminée/insert doit être réalisée par un technicien qualifié.
- Il est impératif de lire ces instructions avant d'installer et de faire fonctionner cette cheminée/insert.
- Les composants qui sont fixes ne doivent pas être démontés.
- Lors du fonctionnement de la cheminée/insert toutes les surfaces, exceptées les poignées peuvent être chaudes.
- Sous aucun prétexte il ne faut utiliser la cheminée/insert si le verre de la porte est fissuré.
- Si on suspecte la présence de problème de fonctionnement, ne pas allumer la cheminée/insert et la faire réviser par un technicien qualifié.
- Cette cheminée/insert doit être révisée une fois par an surtout si elle fonctionne fréquemment.
- Il est recommandé de nettoyer la cheminée/insert une fois par an surtout si elle est utilisée fréquemment.
- Tous les matériaux utilisés pour l'installation de cet équipement doivent être adaptés et de qualité adéquate pour en obtenir l'usage attendu.
- Pour le montage et l'installation de cette cheminée/insert il faut utiliser les outils adéquats.
- Pendant le fonctionnement ne jamais couvrir la cheminée/insert au risque de provoquer un incendie.
- Avant d'installer la cheminée/insert s'assurer que l'appareil acheté est conforme aux spécificités établies sur la plaque de caractéristiques.
- Ces instructions de montage n'annulent ni se substituent à aucune autre intervention de sécurité complémentaire nécessaire pour mettre en conformité la cheminée/insert à chaque installation en particulier, afin de garantir un bon usage et un bon fonctionnement de notre équipement.

CONDITIONS REGLEMENTAIRES

L'installation de cette cheminée/insert nécessite le respect de toutes les réglementations locales, nationales et européennes en vigueur et spécialement les règlements municipaux s'ils en existent concernant les cheminée/inserts.

FOCGRUP

CERTIFICATION

Cet équipement est certifié CE, tant pour son rendement que pour la sécurité de son fonctionnement. La plaque d'identification de la cheminée/insert qui reprend ses caractéristiques techniques est située sur le côté, visible avant de placer la cheminée/insert dans son emplacement.

RECOMMANDATIONS POUR LA MANIPULATION

Utiliser autant que possible un transpalette pour transporter la cheminée/insert.

Vu le poids de la cheminée/insert , cette dernière ne doit pas être manipulée par une personne seule.

Pour lever l'équipement toujours garder le dos droit, utiliser les jambes pour lever le poids.

On doit éviter de se pencher vers l'avant quand on manipule la cheminée/insert.

OUVERTURE DE L'EMBALLAGE

Pour désemballer la cheminée/insert, il est recommandé de suivre les étapes suivantes :

1. Ouvrir la caisse par la partie supérieure, de préférence avec l'aide d'une autre personne.
2. Oter la partie inférieure en carton en le coupant d'un trait vertical.

MONTAGE :

1

2

1 - Le système d'ancrage dépend de l'installation et do modèle de cheminée, le principe restant le même.
2 - Fixer le support supérieur au plafond, en veillant que celui-ci puisse résister au poids et à l'usabilité dans le temps.

FOCGRUP

3.

4.

3 - Retirez le panneau avant qui couvre la porte guillotine, en enlevant les vis Allen.

4 - Relevez la cheminée à la verticale, fixer l'équerre supérieure au support plafond précédemment fixé, avec les 3 vis Allen et enfin connecter le tuyau d'évacuation.
5 - enlever les fixations « de transport » de la porte guillotine pour la libérer.

5.

5 – replacer le foyer de la cheminée.
6 - mettre le tiroir de cendrier dans le fond du raccord de cheminée et tourner à droite.

Si on désire canaliser l'air, on doit connecter les adaptateurs de sortie d'air et réaliser l'installation adéquate.

Enlever les protections sur toutes les parties en veillant de n'en laisser aucune !

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Modelo	Caudal másico	Rendimiento	Potencia calorífica	Intervalo de recarga	Temperatura humos	Tiro mínimo de la chimenea
CH95/ CH96	11 g/s	60 %	11 kW	0.75 h	215 ºC	12 Pa

Modèle
Débit
Rendement
Puissance
Rechargement
Température des fumées
Tirage minimal de la cheminée/insert

DIMENSIONS DE l'appareil en cm

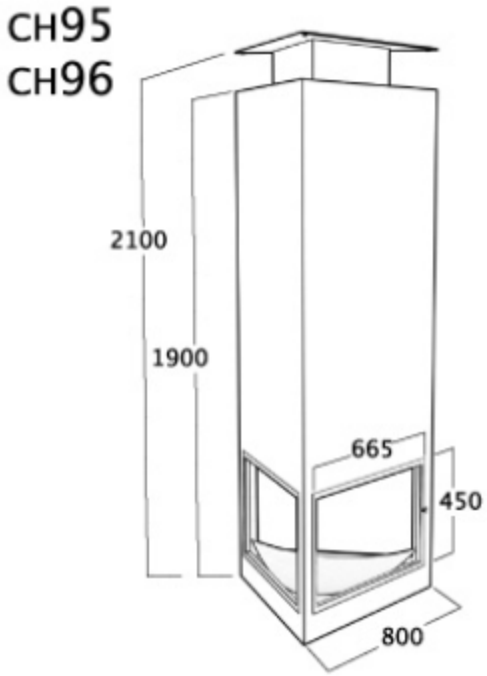

PLAQUE D'IDENTIFICATION

Modèle, numéro, puissance restituée, concentration de CO à 13% O2 , marque commerciale
Année de fabrication , norme respectée, rendement

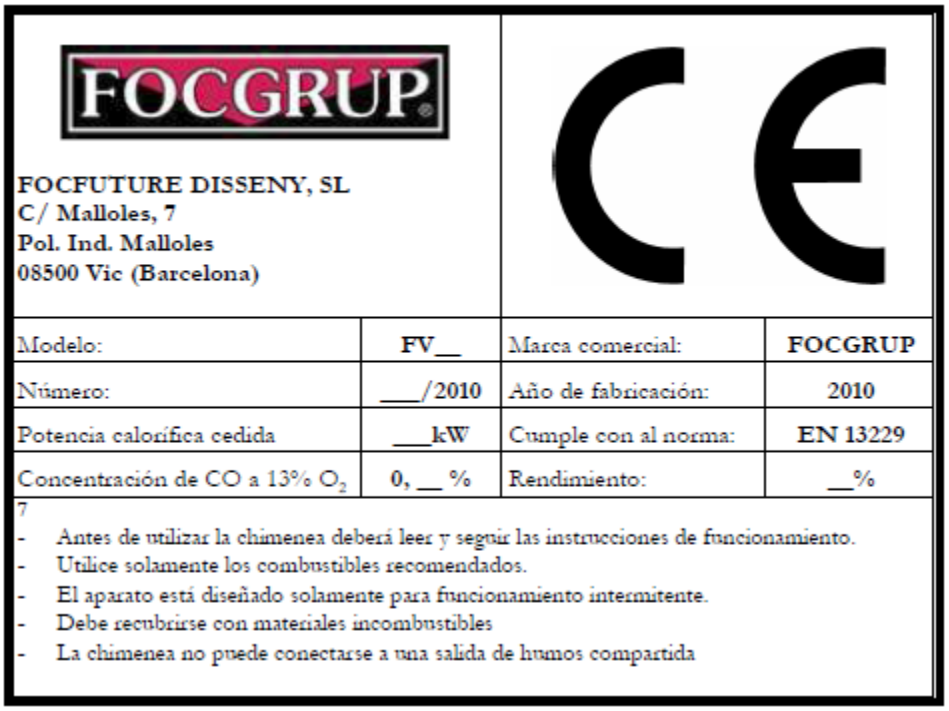

FOCGRUP

FOCFUTURE DISSENY, SL
C/ Malloles, 7
Pol. Ind. Malloles
08500 Vic (Barcelona)

CE

Modelo:	FV__	Marca comercial:	FOCGRUP
Número:	___/2010	Año de fabricación:	2010
Potencia calorífica cedida	___kW	Cumple con al norma:	EN 13229
Concentración de CO a 13% O_2	0, __ %	Rendimiento:	__%

7
- Antes de utilizar la chimenea deberá leer y seguir las instrucciones de funcionamiento.
- Utilice solamente los combustibles recomendados.
- El aparato está diseñado solamente para funcionamiento intermitente.
- Debe recubrirse con materiales incombustibles
- La chimenea no puede conectarse a una salida de humos compartida

-avant d'utiliser la cheminée/insert lire et suivre les instructions de fonctionnement.
-utiliser seulement les combustibles recommandés.
-l'appareil est destiné à fonctionner de façon intermittente.
-distances de sécurité : 30 cm sur les cotés et 90 cm sur le devant.
-la cheminée/insert ne doit pas être connectée sur une sortie de fumée collective.

<u>CONDITIONS REQUISES POUR L'EMPLACEMENT DE LA CHEMINEE/INSERT</u>

Il est nécessaire que la cheminée/insert soit placée sur une surface capable de supporter le poids de cette dernière ainsi que les surcharges liées à son usage. En cas de doute sur la capacité du sol à supporter cette charge il faut consulter un technicien qualifié pour confirmer ce point.
Les dimensions minimales de l'emplacement où devra être logée la cheminée/insert seront de +20mm
Supérieures à celle du foyer exceptée pour la partie inferieure ou aucune distance n'est nécessaire si la cheminée/insert repose sur ses pieds.
Les matériaux qui constitueront l'emplacement ou sera encastrée la cheminée/insert seront du type « réaction au feu :A » (anciennement MO), c'est-à-dire incombustibles : il n'est pas acceptable que la cheminée/insert touche directement un quelconque matériau qui ne soit pas incombustible (réaction au feu =A).
Si la cheminée/insert n'est pas installée surélevée par rapport au sol celui-ci doit être incombustible.
On ne doit pas installer de produits combustibles (rideaux, tapi, sofas ….) à moins de 50 cm de la cheminée/insert.

FOCGRUP

Il est recommandé de poser un isolant comprenant un revêtement contre les radiations sur l'arrière de la cheminée/insert, de type laine de roche recouverte d'un réflecteur en aluminium.

ATTENTIO N :

les étagères au dessus de la cheminée/insert ne sont pas permises si le conduit de fumée doit y passer sans être isolé.

DISTANCES DE SECURITE

90 CM sur le devant .sur les côtés cela dépendra de l'habillage extérieur de l'appareil.

LES CONDUITS DE FUMEES

La cheminée/insert doit être raccordée à un système d'extraction de fumée optimal ayant un bon tirage afin d'évacuer en toute sécurité les produits de combustion (fumées) depuis la sortie de la cheminée/insert jusqu'à l'extérieur.

Dans le cas ou on construit un nouveau conduit, on recommande d'utiliser des matériaux isolants possédant une résistance thermique. Grâce a l'utilisation de ces matériaux des l'origine on évitera les problèmes de condensation en gardant les gaz chauds à l'intérieur de la cheminée/insert. Afin de maintenir les gaz chauds on recommande d'installer une cheminée/insert à double paroi isolée si elle doit être en contact avec l 'extérieur.

Si on utilise un conduit existant, l'installateur prend sous sa responsabilité de vérifier la conformité des matériaux existants.il doit vérifier l'état du conduit et faire les modifications nécessaires pour le bon fonctionnement de l'installation. Le cas échéant, il doit nettoyer le conduit et effectuer une inspection approfondie afin de vérifier si ce conduit est compatible avec l'usage auquel il va être soumis.il doit vérifier sa stabilité, sa robustesse, son étanchéité et son isolation.

Le diamètre de la sortie des fumées de chacun de nos modèles est essentiel pour le bon fonctionnement et le tirage de la cheminée/insert, c'est pourquoi en aucun cas il ne peut être réduit, y compris sur tout le parcours des fumées vers la sortie. Le diamètre du conduit doit être égal à celui du collier de sortie de la cheminée/insert, de préférence en acier inoxydable et jamais en aluminium.

Il doit y avoir un tuyau de connexion entre la sortie de la cheminée/insert et le conduit d'évacuation des fumées, possédant des caractéristiques techniques similaires à celles décrites ci-dessus., l'aluminium étant strictement interdit. Ce tube doit être accessible sur tout sa longueur et sa dilation ne doit jamais affecter l'étanchéité de l'ensemble, ni le raccordement avec le système d'évacuation des fumées, de plus, il doit empêcher l'accumulation de suie.

Pour chacun de nos produits, la hauteur idéale du conduit de fumée (pour éviter les problèmes de tirage) doit être de 5 mètres dès la sortie du déflecteur . Des hauteurs inferieures peuvent rendre difficile le tirage.

La cheminée/insert doit posséder, en sortie , un chapeau compatible avec son fonctionnement.

Tout le système d'extraction devra être examiné et déclaré conforme par du personnel compétent avant de mettre la cheminée/insert en fonction.

Au cas ou l'installation est en travaux il ne faut rien appuyer sur cette dernière étant donné qu'elle n'est pas destinée à supporter des charges.

Il faut prévoir de pouvoir accéder à l'installation ultérieurement pour pouvoir la ramoner .

Il faut éviter des dévoiements supérieurs à 45° à partir de la verticale , sur les conduits de fumée.

FOCGRUP

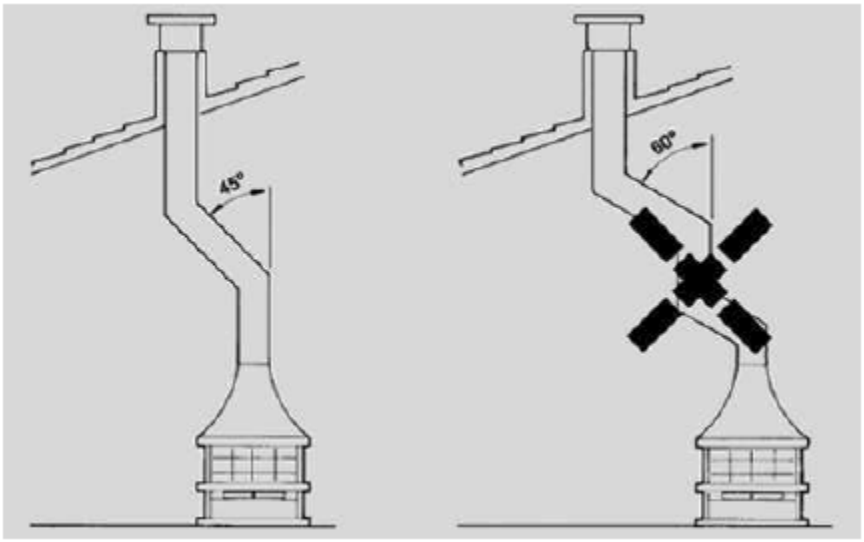

La cheminée/insert ne doit jamais être raccordée sur un conduit de fumée collectif. Chaque cheminée/insert doit disposer de son propre conduit de fumée.

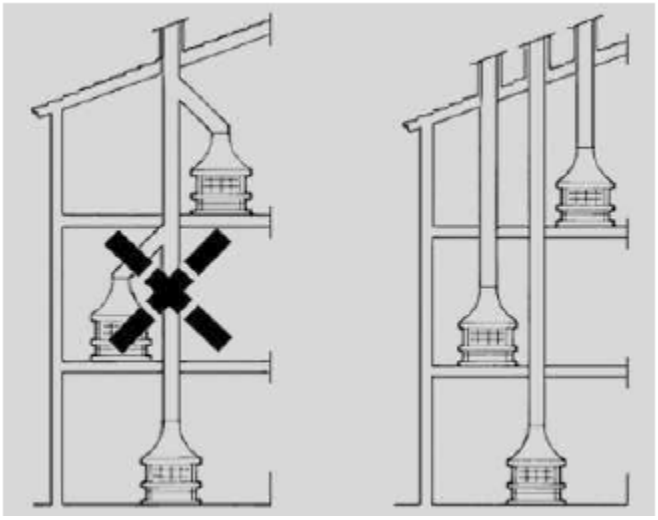

La sortie extérieure du conduit de fumée doit dépasser de 40 cm la hauteur maximale du bâtiment dans lequel il se situe et de tout autre bâtiment contigu dans un rayon de 8 mètres.

FOCGRUP

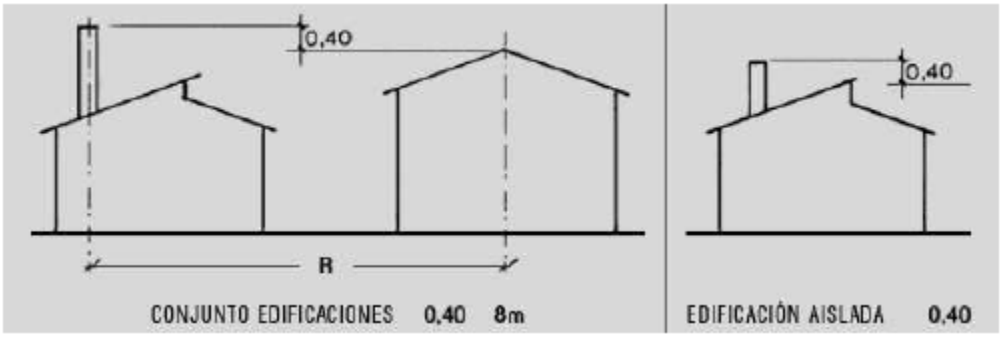

Si le conduit de fumée traverse plafonds, poutre en bois ou n'importe quel autre matériel combustible celui-ci doit être dument isolé avec du matériel approprié comme de la fibre minérale (laine de roche).

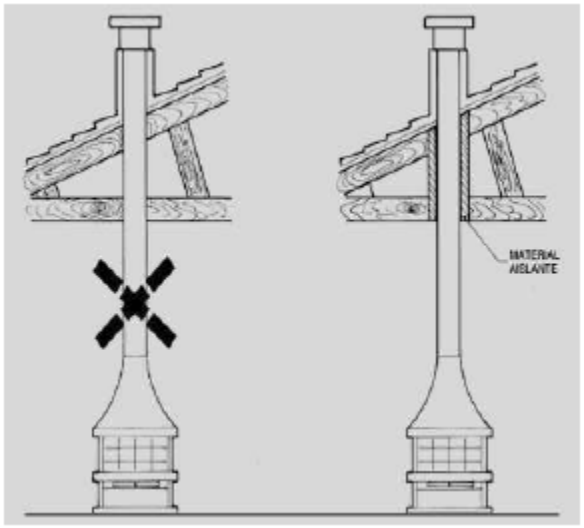

Dans le cas de l'installation d'une cheminée/insert sur une sortie de fumée déjà existante, il faut tenir compte des diamètres de chacun des éléments. Si le diamètre de la sortie de fumée est supérieur à celui de la cheminée/insert il sera nécessaire de refaire le raccordement afin d'éviter l'infiltration d'air qui pourrait rendre difficile, voir annuler le tirage de la cheminée/insert.

IMPORTANT

Il est impératif d'isoler la cheminée/insert et le conduit de fumée si ceux-ci se situent sur un mur construit en matière combustible (ex :bois).dans ce cas il est impératif de contacter notre distributeur qui vous informera sur les mesures nécessaires à prendre en compte.

ENTREE D'AIR EXTERIEURE

Le fonctionnement de la cheminée/insert nécessite un apport d'air supplémentaire. Idéalement, on recommande de renouveler l'air de la pièce où se situe la cheminée/insert. Cette entrée d'air est obligatoire même si la pièce est équipée d'équipement de ventilation mécanique.

La prise d'air doit être directement connectée sur l'extérieur ou sur un local qui communique directement avec l'extérieur et bien protégée par une grille. La prise d'air doit être située au plus proche de l'appareil ou de la cheminée/insert.
La section de la prise d'air doit être au moins égale à un quart de celle du conduit d'évacuation des fumées et jamais inferieure à 100mm de diamètre.
Au cas ou la cheminée/insert est située dans un local où il existe aussi une installation d'extraction , il est nécessaire que l'apport d'air extérieur soit supérieur à celui mentionné dans ce point.(consulter le distributeur).
Il ne faut jamais créer une dépression dans le local où se trouve la cheminée/insert. Si on ne peut pas éviter l'usage d'un extracteur, il faut prévoir une entrée d'air adéquate pour permettre un bon tirage de la cheminée/insert. Les dimensions minimales pour l'orifice de la prise d'air est de 100mm ou d'une surface équivalente.

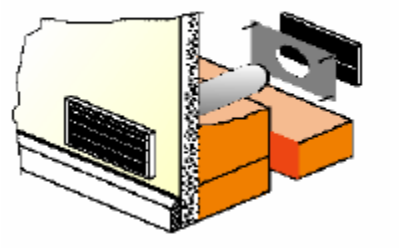

FONCTIONNEMENT DE LA CHEMINEE/INSERT
PREMIER ALLUMAGE

Lors du premier allumage, il faudra maintenir la cheminée/insert en fonction un minimum de 4 heures de manière à mettre en œuvre les points suivants :

1-lors du premier allumage la peinture subit un processus de fixation qui produits odeurs et fumées. Il faudra tenir ouverte une fenêtre offrant une bonne ventilation permanente durant ce premier allumage. (Ces fumées ne sont pas toxiques).

2-lors de ce processus, la peinture qui couvre la cheminée/insert ne doit pas être touchée car simultanément au processus de fixation , elle peut ramollir légèrement ce qui provoquerait des traces si elle était touchée.

3-lors des premiers allumages de la cheminée/insert ne pas utiliser la charge maximale ,mais plutôt des charges progressives pour optimiser la prise de la peinture.

4-vous devrez vous rappeler que les parties extérieures sont chaudes et qu'il ne faut pas exposer une quelconque matière combustible à moins de 50 cm de la cheminée/insert.

CHARGE DE COMBUSTIBLE

La qualité du combustible est primordiale pour le bon fonctionnement de la cheminée/insert. Un bois de mauvaise qualité et/ou trop humide, produira un excès de fumée et une quantité de chaleur insuffisante. Le bois devra avoir 2 années de séchage sous un abri bien ventilé avant son utilisation.

Charge maximale selon les modèles :

Charge : 4 kgs

Charge recommandée pour 0,75 heures (45 minutes), laps de temps entre chaque chargement.

Charge : 2 kgs

Chaque fois que vous chargez la cheminée/insert, il ne faut pas dépasser le niveau inscrit sur les pièces de fonte réfractaire.

N'utiliser que du bois dans la cheminée/insert, sans vernis ni peintures.

Avec une charge maximale la cheminée/insert doit être rechargée toutes les 4 heures.(intervalle de rechargement).

TYPE DE COMBUSTIBLE

Afin que nos appareils fournissent de très bonnes performances, il est nécessaire d'utiliser du bois de qualité (chêne vert, chêne , olivier etc…) dans des conditions optimales. Nous conseillons de pas utiliser de bois vert, récemment coupé.

En aucun cas il ne faut utiliser de combustibles solides ou liquides autre que du bois (excepté les briquettes autorisées) . La fumée ou les flammes excessives que produisent ces matériaux peuvent obstruer et incendier le conduit de fumée, déformer les hottes et portes de cheminée/insert ou altérer la résistance de la peinture de tous nos produits.

Les produits FOCGRUP ne sont pas appropriés pour fonctionner avec du charbon.

ALLUMAGE ET CONTROL DE LA CHEMINEE/INSERT

Allumage du feu

1. Mettre en place le cendrier (1)

2. Ouvrir entièrement la trappe de régulation d'air (2)

3. Mettre un papier froissé sous du petit bois sec (3)

4. Allumer le feu. Ne pas jamais utiliser de combustibles liquides pour cela.

5. Attendre que le bois prenne et commencer à charger les premières bûches, commencer d'abord par les plus petites(4).

6. Quand la cheminée/insert est chaude, régler la trappe de régulation d'air à moitié pour obtenir une bonne combustion du feu.

1

2

3

4

Dans la partie inferieure de la porte (ou sur la hotte selon les modèles) se trouve une poignée qui permet de réguler l'entrée d'air primaire qui permet de contrôler le feu.

Régler l'admission d'air afin que celle-ci ne soit jamais au maximum, mais plutot au minimum pour assurer un feu régulier.

Attention, lors du fonctionnement, toujours utiliser un gant spécial pour manipuler les parties ou accessoires, pour éviter les brûlures, les surfaces de cet appareil pouvant être trés chaudes. Eviter la proximité des enfants et des animaux.

Lorsque le feu est allumé, si vous souhaitez ouvrir la porte, ouvrez lentement la porte, sinon vous pouvez enfumer la pièce.

Dans la partie supérieure de la porte (selon les modèles) , il y a une vis qui permet de régler la trappe des fumées pour obtenir un fonctionnement optimal de la cheminée/insert.

ETEINDRE LA CHEMINEE/INSERT

Pour éteindre le feu, il suffit de fermer la porte et la trappe frontale (selon le cas et l'appareil), le feu s'éteindra de lui même.

CONDITIONS DE FONCTIONNEMENT EXCEPTIONNELLES

Quand les conditions atmosphériques sont défavorables (basses pressions et haute humidité) on recommande pour allumer la cheminée/insert de maintenir l'entrée d'air plus ouverte qu'habituellement pour maintenir un tirage adéquat. Si en cas extrême et avec un régulateur complètement ouvert la cheminée/insert n'a pas suffisamment de tirage il faudra l'éteindre.

En condition de très basses températures (fortes gelées) il peut arriver que la cheminée/insert n'ait pas suffisamment de tirage, car l'air froid qu'il y a à l'intérieur de la cheminée/insert est plus dense que l'air de sortie, provoquant des reflux en cas extrêmes . Dans ces conditions, il ne faut pas allumer la cheminée/insert. Ce problème peut être réduit si la cheminée/insert est convenablement isolée.

FONCTIONNEMENT SAISONNIER

Quand la cheminée/insert est restée longtemps éteinte (fonctionnement seulement en hiver) on recommande de faire réviser et ramoner cette dernière (en fonction de l'intensité de son usage).

NETTOYAGE DES SURFACES INTERIEURES

Le nettoyage extérieur de nos cheminée/inserts doit toujours être réalisé avec des plumeaux très doux. En cas de grosses salissures, on peut utiliser un chiffon humide comme ceux utilisés pour nettoyer les verres. Immédiatement à l'issue, il faut allumer le feu pour faire évaporer les possibles restes d'humidité qui pourraient oxyder le surface.

Ne jamais utiliser de produits de nettoyage abrasifs, qui peuvent altérer très sérieusement la résistance et la qualité de la peinture. Pour éviter les risques d'incendies, il est nécessaire de ramoner le conduit de sortie de fumée périodiquement. FOCGRUP conseille de contacter du personnel spécialisé.

1. Fermer toutes les entrées d'air de la cheminée/insert.

2. Ramoner la cheminée/insert

3. Une fois la poussière retombée, l'enlever avec un aspirateur.

Durant ce processus on peut constater de petites déformations des matériaux soumis aux hautes températures.

Périodiquement il faut réviser les éléments suivants :

Parois / Porte / Verre de la porte / Cendrier / Plaques réfractaires / Peinture

Lubrification : il est recommandé chaque année de lubrifier les éléments suivants avec une graisse

résistante aux hautes températures : porte et trappe frontale.

REMPLACEMENT DU VERRE DE LA PORTE

Il est important d'utiliser les même vis lors de cette opération.

DETECTION DE PROBLEMES ET SOLUTIONS

Les problèmes les plus connus sont :

Le verre de la porte s'encrasse très rapidement = le tirage n'est pas bien réglé ou le bois est de mauvaise qualité.

Le feu a peu ou trop de tirage = bois de mauvaise qualité ou entrée d'air mal régulée.

Le feu n'a pas de tirage = conditions atmosphériques défavorables ou qualité de bois non conforme.

Le feu s'éteint malgré la présence de bois = vérifier l'entrée d'air

Pour tout autre problème prendre l'avis d'un technicien spécialisé.

FOCGRUP

EN CAS D'INCENDIE

Si un incendie se déclare dans la cheminée/insert, il faut fermer immédiatement la porte de cette dernière, la trappe de régulation d'air et le cendrier. Le feu devrait s'éteindre tout seul.

PEINTURE ET FINITIONS

ANTRACITA

INOX SATINADO

ANTHRACITE

Peinture résistante jusqu'à 650°C .Pour que la peinture acquiert le degré d' adhérence et de résistance, il faut un réchauffement graduel. Pour cela il est impératif de modérer l'intensité du feu les premiers jours(éviter les flammes excessives). On pourra l'augmenter progressivement jusqu'aux limites normales. Cette manière de faire permettra également de favoriser l'évaporation de l'humidité retenue a l'intérieur des éléments réfractaires. Nous vous rappelons que le plâtre est un matériau très oxydant pour la tôle. Il faut toujours la couvrir avec un carton ou la déplacer si elle se trouve dans une pièce en chantier pour lui éviter tous contacts avec du plâtre humide.

Si il se produit de petites rayures pendant le montage, FOCGRUP dispose de spray contenant le même type de peinture anthracite pour effectuer une réparation rapide et propre.

ACIER INOXYDABLE

Les revêtements en acier inoxydable ont une finition satinée obtenue par sablage. L'acier inoxydable est un matériau résistant à la corrosion mais certains acides peuvent les attaquer et les contaminer (comme ceux permettant le nettoyage des restes de chantier), leur faisant perdre leur résistance, et donnant lieu à l'apparition de points de corrosion.

Durant l'installation des revêtements en acier inoxydable, il est très important d'éviter les rayures car il n'existe pas de spray de réparation.

Les liquides utilisés pour éliminer les restes de chantier sont hautement abrasifs et corrosifs et à même d'altérer la peinture, le vernis et le caractère inoxydable de l'acier.

ENTRETIEN

FOCGRUP

FOCGRUP offre des produits de qualité optimale qui nécessite un entretien minime, bien qu'indispensable, pour être sûr d'obtenir un rendement correct.

PROPRETE DE LA CHEMINEE/INSERT

Pour nettoyer la cheminée/insert ne pas utiliser de produits abrasifs. Si le verre de porte s'encrasse très rapidement il faut jouer sur les entrées d'air de manière à obtenir plus de tirage ou bien changer le type de bois.

Périodiquement, il faut vider le cendrier de manière à ce qu'il ne soit jamais complètement plein.

GARANTIE :

Toute utilisation non conforme de cet appareil annule la garantie du constructeur.

Le non respect de ces règles peut entraîner de graves blessures (brûlures notamment) pour l'utilisateur et les personnes alentour et des risques d'incendie.

Cet appareil ne présente aucun danger si son utilisation est conforme à des règles minimum de sécurité , de précautions d'emploi.

La mise en route de cet appareil sous-entend que vous avez pris connaissance du mode d'emploi et que vous le respectez.

Tous nos appareils bénéficient d'une garantie de 10 ans contre tout défaut de fabrication, à l'exception des pièces d'usures et systèmes électriques, à compter de leur date de vente aux utilisateurs, dans les limites du respect des conditions d'installation, d'utilisation, et d'entretien spécifiées sur la notice livrée avec l'appareil.

Nos appareils sont conçus spécialement pour que ces pièces puissent être remplacées dans le cadre de l'entretien de votre appareil.

Notre garantie se limite à l'échange de l'élément reconnu défectueux par notre service après vente. Elle exclut toute indemnité, dommages et intérêts, frais de main d'oeuvre et transport.

Au cas où la réparation ou l'échange s'avérerait trop onéreux par rapport au prix de l'appareil, la décision de changer ou de réparer l'appareil, appartient seule au service après vente.

Ne sont pas couvert par la garantie : LES VITRES DE NOS APPAREILS.

En effet, en ce qui concerne les vitres vitrocéramiques, ces dernières peuvent résister à des chocs thermiques de l'ordre de 750°. Les éventuelles casses ne pouvant provenir que d'un choc mécanique lors de l'utilisation ou de sa manutention, ces dernières ne pouvant être échangées dans le cadre de garantie.

FOCGRUP

De même que les joints qui sont considérés comme pièces d'usure sont exclus de la garantie.

La garantie ne prendra pas effet lorsque :

- Les avaries qui résulteraient de l'utilisation de l'appareil avec un combustible autre que celui préconisé dans nos notices.

- Les détériorations de pièces provenant d'éléments extérieurs (refoulement de cheminée, effets d'orages, humidité, pression ou dépression non conforme, choc thermique, etc.).

- Les anomalies, détériorations ou accidents provenant de chute, choc, négligence, défaut de surveillance ou d'entretien de l'acheteur.

- L'utilisation ou usage anormal de l'appareil dans des conditions différentes de celles pour lesquelles il a été construit ; c'est le cas par exemple du non respect de nos notices techniques (mauvais raccordement électrique, fonctionnement à sec d'une chaudière, etc.)

- Toutes modifications, toutes transformations ou toutes interventions effectuées par un personnel ou une entreprise non agréées par la SOCIETE FOCFUTURE ou réalisées par des pièces de rechanges non d'origine ou non agréées par le constructeur ;

L'installation, le montage, les frais de démontage et les conséquences de l'immobilisation de l'appareil, résultant des opérations de garantie n'incombent pas à la SOCIETE FOCFUTURE.

En conséquence, la SOCIETE FOCFUTURE ne peut tenu être responsable des dégâts matériels ou des accidents de personnes, consécutifs à une installation non conforme aux dispositions légales et réglementaires (par exemple, absence de raccordement à une prise de terre, mauvais tirage de cheminée, etc.).

Dans un souci constant d'améliorer nos fabrications, nous nous réservons le droit de modifier sans préavis nos appareils. Toutes les dimensions et caractéristiques annoncées sont sujettes à variation en fonction des impératifs techniques.

En cas d'appel en garantie, veuillez vous munir obligatoirement d'une copie de la facture, du bon de garantie comportant les références de l'appareil, le cachet du revendeur, la date de mise en service de l'appareil, et de contacter votre revendeur pour toute réclamation.

<u>Consignes de sécurité</u>

Lire et respecter les consignes ci-dessous avant toute utilisation de cet appareil.

• Le non respect de ces règles peut entraîner de graves blessures (brûlures notamment) pour l'utilisateur et les personnes alentour ainsi que des risques d'incendie.

• Bien monter l'appareil et le poser sur une surface et support adéquate et conforme aux normes DTU.

• N’utiliser dans le foyer de l’appareil que du BOIS SEC.

• Eloigner enfants et animaux, pendant toute la durée de l’opération et plus particulièrement au moment de l’allumage de la cheminée.

• Ne pas utiliser de produits pétroliers destinés à d’autres usages : essence, gazole, White-spirit ou des solvants, Alcool à brûler, diluants.... etc.

• N’utilisez pas de papier, journaux pour faire démarrer le feu.

• Ne jamais rajouter de produit d’allumage si le foyer est partiellement démarré.

• Surveiller en permanence l’appareil dès que le feu a démarré.

• Attention : le foyer est extrêmement chaud : utiliser des gants spéciaux pour manipuler l’appareil ou les accessoires.

• Respecter les arrêtés municipaux et préfectoraux en matière de feux. Il est interdit de faire des feux à proximité d’arbres résineux et plus généralement en forêt en période estivale.

• Prévoir des dispositifs d’extinction des feux à proximité de la cheminée.

• En cas de brûlure faire appel au service hospitalier d'urgence le plus proche. N’appliquer aucun corps gras sur la brûlure. Si elle est superficielle et non étendue, ne procéder qu’à un refroidissement au moyen d’eau fraîche et propre pendant plusieurs minutes. Consulter un médecin au moindre doute sur la gravité d’une brûlure.

Mesures de lutte contre l'incendie :

• Moyens d'extinction appropriés : Eau, CO2, mousse, poudre.

Attention pour éviter tout risque d’incendie, ces appareils doivent être installés dans les règles de l’art (D.T.U. 24.2) et conformément aux règles techniques rappelées dans la notice obligatoirement jointe aux appareils. Leurs installations doivent être effectuées par un professionnel ou une personne qualifiée.

« Toutes les réglementations locales et nationales, ainsi que les normes européennes en vigueur, doivent être respectées lors de l’installation et l’utilisation de l’appareil »

PRECAUTIONS GENERALES Avant tous travaux, pour INSERT/CHEMINEE/CHAUDIERE:

Il y aura lieu de s’assurer de la conformité et de la compatibilité du conduit de fumée sur lequel l’insert sera raccordé suivant les règles en vigueur : NF DTU 24.1.P1, P2 et P3 (NFP 51 201-1).

Nature du conduit de fumées:
- Le conduit de fumées doit être conforme à la norme NFP 51.201.1
- Le dimensionnement du conduit de fumées doit être conforme selon la norme NFEN 13 384.1

FOCGRUP

Si le conduit de fumée n'est pas compatible, ou dans le cas d'une réfection, il y aura lieu de réaliser un tubage réglementaire à l'aide d'un procédé justifiable d'un avis technique favorable à cet usage ou de le remplacer par un nouveau conduit conforme et adapté a l'insert. Ces travaux doivent être réalisés par un professionnel qualifié.

Dans tous les cas, le conduit doit permettre un ramonage mécanique.

Vérifier l'environnement dans lequel la cheminée et l'insert seront installés.

Procéder à l'enlèvement de tous les matériaux combustibles, ou dégradables sous l'action de la température, sur les parois (sols, murs et plafonds), ou à l'intérieur de la cheminée (dans le cas d'une réfection) à l'emplacement de la cheminée, si celle-ci est en contact avec ces parois.

Vérifier si le sol ou le plancher peut admettre les charges de l'édifice. (Prévoir une plaque pour la répartition des charges le cas échéant).

En cas de sols inflammables, il faut prévoir des protections ; exemple : avec un plancher bois, il est nécessaire de réaliser une découpe et de couler une dalle en béton sous l'emprise de la cheminée, ce qui a pour effet d'éviter le poinçonnage.

Pour les murs avec isolation combustible incorporée, comme le placopolystyrène, il faut obligatoirement procéder à la découpe du complexe isolant sur toute la hauteur sous plafond, sur une largeur au moins égale à celle entre l'extérieur des piliers de la cheminée. Dans le cas de coffrage, cette découpe sera égale au moins à la largeur de ce dernier. D'une façon générale, le complexe isolant inflammable ne doit pas se trouver dans l'espace intérieur de la cheminée et de la hotte. La réservation ainsi créée sera comblée par un mur de renfort en matériau incombustible ayant une bonne isolation thermique et une bonne tenue mécanique (exemple : béton cellulaire). Il faudra veiller à bien rejointer tous les éléments qui composent ce mur.

L'intérieur de la cheminée sera tapissé sur toute la hauteur à l'aide de l'isolation spéciale.

NOTA : Dans le cas de murs comportant une ventilation, il y aura lieu, lors de l'édification du mur de renfort, de respecter cette caractéristique.

Pour les murs en matériau incombustible, il faut obligatoirement, sur toute la largeur intérieure de la cheminée et sur toute la hauteur, appliquer l'isolation spéciale.

Pour les cloisons légères inflammables, il y aura lieu d'édifier obligatoirement sur toute la hauteur sous plafond, un mur de renfort en matériau incombustible classé MO, de bonne stabilité et d'épaisseur adéquate, qui assurera la protection thermique. Exemple : béton cellulaire épaisseur 10 cm. N'ayant pas la place pour l'intégrer à l'intérieur de l'habillage, il sera donc exécuté sur toute la largeur de la cheminée, plus un débord de 5 à 10 cm de chaque côté. (Exemple : largeur hors tout, poutre, tablette ou coffrage, 160 cm, le doublage en béton cellulaire aura une largeur de 170 à 180 cm).

Ensuite, la largeur intérieure de la cheminée sur toute la hauteur sera tapissée à l'aide de l'isolation spéciale.

NOTA : Dans le cas où le conduit en attente est très prés de la cloison légère inflammable ne permettant pas le passage du mur de renfort ; si l'écart au feu n'est pas respecté, nous vous conseillons de vous rapprocher du maître d'oeuvre et du constructeur qui ont réalisés ce conduit. Dans l'impossibilité, il sera nécessaire de découper et retirer la cloison légère inflammable du point haut jusqu'à un niveau situé plus bas que celui du mur de renfort et la remplacer par un matériau incombustible ; et ce, sur la largeur totale de la hotte plus le débord de 5 à 10 cm.

Puis appliquer l'isolation spéciale comme expliqué plus haut.

Dans le cas extrême, si les garanties de sécurité et de stabilité ne peuvent être obtenues, cette cloison légère sera remplacée purement et simplement par un matériau du type béton cellulaire qui sera ensuite recouvert de l'isolation spéciale. Pour les cloisons intérieures en matériau léger incombustible, nous conseillons le mur de renfort apparent tel que dans le 3ème cas. Il sera obligatoire si la stabilité de la cloison n'est pas satisfaisante.

Pour l'une ou l'autre de ces solutions, la largeur intérieure et toute la hauteur de la cheminée seront tapissées avec l'isolation spéciale.

Dans le cas d'une cheminée d'angle, les précautions sont identiques aux cheminées standard.

IMPORTANT : Dans tous les cas, la face laine de roche de l'isolant spécial doit être appliqué sur le mur d'adossement alors que la face aluminium doit être tournée vers l'intérieur de la cheminée.

ATTENTION : Pour les habillages métalliques, voir la notice. Notamment pour ce qui concerne la conduction de chaleur de ces matériaux.

Dans le cas d'une cheminée d'angle, les précautions sont identiques à la cheminée standard.

Soubassement de cheminée : Bien vérifier que le sol a une capacité portante suffisante. Si nécessaire placer une plaque de répartition de charge ou prendre toute mesure adéquate nécessaire. La pose à sec est interdite.

<u>Trappe de visite lors de la construction d'une cheminée sur insert:</u>

Nous préconisons, lors de l'installation de votre cheminée, de procéder à la pose d'une trappe de visite. Cette trappe permet l'accès à l'intérieur de la hotte afin de pouvoir effectuer les éventuelles opérations de contrôle et d'entretien (notamment sur le raccordement et la partie supérieure de l'insert).

Le D.T.U. 24.2.P1 précise, par ailleurs, que l'intérieur de la hotte doit être visible afin de permettre le contrôle du conduit de raccordement. La trappe de visite permet cette visibilité (néanmoins possible par les diffuseurs), mais en plus, laisse la possibilité d'intervenir, par exemple, lorsque la cheminée fonctionne.

FOCFUTURE DISSENY, SL

C/ Malloles, 7 - Pol. Ind. Malloles

08500 Vic (Barcelona)

Tel. 93 889 12 99 - Fax 93 889 21 59

info@focgrup.com

www.focgrup.com